

Vers une société gestionnaire du vivant



Images : Fotolia © / Sol et Civilisation

Gestion du vivant et Création de valeur 3
Un projet de Sol et de Civilisation

**Gérer les ressources naturelles, enjeu écologique
et gestion du vivant** 4

Le lièvre, la perdrix et la gestion du vivant 7

**L'énergie renouvelable au coeur du développement
d'un territoire rural, l'exemple du Méné** 10

**La gestion de la ressource en eau : place des acteurs ruraux entre
rationnel et raisonnable** 12



Michel LEDRU, président de Sol et Civilisation

Les modèles actuels de développement basés sur le libéralisme économique, la globalisation et la normalisation généralisée traversent une crise majeure qui en affecte le sens et la signification. Ces modèles ont rempli leur mission, celle de permettre la croissance économique, mais les débordements récurrents, les dérives financières et la perte d'éthique les ont détournés de l'objectif initial : le développement équilibré de nos sociétés.

Ainsi, ces crises ne font que nous indiquer les limites de nos modèles, elles ne portent pas les solutions de demain qu'il nous faut impérativement trouver ensemble. Ces solutions ne peuvent être inventées du jour au lendemain ; elles sont le fruit de recherches, de tâtonnements, d'expérimentations de chaque acteur. Dans ce mouvement général, les territoires ruraux ne sont pas en reste : ils innovent souvent et trouvent ainsi leurs voies entre des économies purement locales et des filières aux ramifications mondiales.

Les 19^{èmes} Assises de Sol et Civilisation, qui auront lieu le 7 octobre prochain, seront l'occasion de mettre en lumière ces innovations. Pour ce faire, nous avons invité des élus, des responsables territoriaux et des chercheurs. Cette journée, que nous souhaitons ouverte, sera l'occasion de nombreux échanges, et nous vous invitons vivement à venir y participer.

Cette Lettre vous propose également de découvrir à travers des exemples concrets un programme de recherche-intervention que lance Sol et Civilisation, intitulé « Gestion du Vivant, Création de Valeur ». Nous ne sommes pas si éloignés de ce premier sujet. Comment, en effet, dépasser les crises écologiques qui nous assaillent dans nos territoires, sur notre planète ? Pouvons-nous maintenir des équilibres tout en permettant le développement ? Pouvons-nous concilier gestion du vivant et création de valeur ?

Je vous souhaite donc une excellente lecture et vous donne rendez-vous aux Assises de Sol et Civilisation.

Gestion du vivant et Création de valeur

Un projet de Sol et de Civilisation

par Dominique Viel, administratrice de Sol et Civilisation, et Guillaume Dhérissard, directeur de l'Association

L'agriculture est aujourd'hui engagée dans un univers de contraintes qui menace son devenir. La dérégulation actuelle des marchés agricoles conduit en effet à une évolution chaotique des prix qui fragilise désormais tous les secteurs. Parallèlement, le rapport agriculture-société se détériore à la fois dans les territoires, avec de nombreux conflits d'usage, et, plus globalement, autour de controverses écologiques. La recherche de la compétitivité dans les filières et le seul gonflement des normes environnementales ne pourront à l'évidence être satisfaisants sur le long terme.

L'enjeu est d'importance : il concerne bien sûr les agriculteurs qui souhaitent vivre de leur métier, mais il est également sociétal. La non-durabilité de l'agriculture conduit en effet à une non-durabilité plus large : sur le volet environnemental d'abord, en provoquant des pollutions ou des ruptures d'équilibre parfois irréversibles ; sur le volet social, ensuite, en dévitalisant bon nombre de territoires ; sur le plan économique, enfin, car le coût de cette non-qualité sera de plus en plus lourd à supporter collectivement.

Le futur de notre alimentation, la préservation durable de nos ressources naturelles, les équilibres territoriaux de demain dépendent donc dès aujourd'hui de la capacité des agriculteurs à être pleinement des gestionnaires du vivant, reconnus et valorisés comme tels. Cette ambition n'est pas simple, car elle suppose d'une part de promouvoir de nouveaux modes de gouvernance dans les territoires et dans les circuits économiques, et d'autre part de reconsidérer la création de valeur elle-même.

Reconnaissons en effet aujourd'hui que la prise en charge active du vivant n'est pas, ou trop peu, valorisée. Produire de façon durable en quantité et en qualité des ressources renouvelables (denrées alimentaires, énergie verte, bioproduits, etc.), entretenir un paysage, maintenir une certaine biodiversité, garder en état des ressources naturelles sont, parmi d'autres, des activités reconnues comme positives par la société. Cependant, dans les faits, ces activités restent, pour ceux qui s'y engagent, très peu rémunératrices. La part des produits agricoles dans la valeur des produits finis mis sur les marchés est ainsi devenue très faible, l'essentiel des marges étant surtout capté par les transformateurs ou les distributeurs. De plus, les externalités positives ou négatives sur l'environne-

ment ne sont pas ou peu intégrées dans le calcul des prix de revient. Les processus renouvelables sont donc plus coûteux et, par voie de conséquence, souvent moins compétitifs. Enfin, le fait qu'un produit participe au développement plus large d'un territoire reste, au-delà de certaines niches, encore trop peu valorisé. Ainsi, pour la plupart des agriculteurs, le fait d'investir dans une gestion positive du vivant conduit encore trop souvent à des pertes de valeur qui à terme peuvent les faire disparaître.

Le développement agricole est donc à l'avant-poste d'un problème plus large de société : pourrions-nous davantage promouvoir des stratégies de développement qui permettent à la fois d'assurer une gestion des qualités du vivant et d'assurer à leurs gestionnaires un revenu équitable sur le long terme ?

Ce questionnement stratégique n'est évidemment pas vierge. Nous avons pu, d'ores et déjà, dans nos publications ou nos colloques, montrer que des voies réalistes existent dans les territoires. Nous avons également présenté un certain nombre de réflexions qui renouvellent les approches classiques et ouvrent à l'optimisme. Enfin, nous avons depuis plusieurs années accompagné un certain nombre d'acteurs de terrain qui témoignent que l'innovation est possible.

Dans ces prochaines années, nous souhaitons accentuer nos efforts en développant nos recherches-interventions et en ouvrant encore davantage nos réflexions à ces sujets essentiels. Nous poursuivrons de ce fait quatre objectifs :

- Identifier les outils, les méthodes et les processus permettant de mieux valoriser la prise en charge des qualités du vivant ;
- Rechercher les voies et les moyens permettant de conduire une innovation « durable » dans les territoires ruraux ;
- Créer une communauté d'intérêt entre territoires innovants sur ces questions ;
- Mener des expérimentations volontaires autour de ces démarches. ■

Gérer les ressources naturelles, enjeu écologique et gestion du vivant

par Thibaut Caillère, chargé de mission de Sol et Civilisation

Depuis quelques mois Sol et Civilisation mène une série de conversations avec des acteurs concernés par des problématiques de développement territorial : acteurs institutionnels et politiques, coopératives et élus professionnels, associations, artisans, chefs d'entreprise, agriculteurs, chasseurs et autres acteurs des territoires. L'objectif est de capitaliser différentes visions ou expertises de situations pour identifier comment ces problématiques de développement territorial sont effectivement vécues.

Alexandre Lebas et Sylvie Lanctuit sont agriculteurs en Basse-Normandie, à quelques encablures de la vallée de l'Orne, qui sert de frontière entre le département du même nom et le Calvados. Depuis 2001, ils sont installés en agriculture biologique sur la ferme de La Fégrinière.

Dans un premier temps, seul Alexandre Lebas a débuté en reprenant l'activité sur 33 hectares, un quota laitier de 50 000 litres et une quinzaine de vaches. Progressivement, leur outil de travail a évolué. Depuis deux ans, Sylvie est également installée. Ils ont agrandi les surfaces en achetant la ferme attenante, ce qui a permis d'améliorer et de pérenniser l'activité laitière. Ils exploitent désormais une centaine d'hectares avec un quota d'environ 260 000 litres et une soixantaine de vaches de race Normande. Le nouveau bâtiment et les installations permettent d'améliorer la qualité du lait, les conditions sanitaires pour le troupeau et les conditions de travail pour les exploitants (gain d'environ 4h sur le temps de traite quotidien). Ils emploient également un salarié, en particulier pour les travaux. Le lait est vendu à la coopérative Biolait, qui négocie sur le marché national.

Les 60 000 bouteilles de cidre et poiré produites chaque année sont écoulées par une large palette de modes de

commercialisation : vente directe à la ferme, circuit local par le commerce du village, circuit court (Amap¹, vente par correspondance) et vente sur les marchés régional et national. Sur l'exploitation, ils tiennent également un gîte rural.

Patrice et Sabine Faucon sont agriculteurs en Haute-Normandie, entre Rouen et Dieppe, à Crasville-la-Rocquefort, dans le département de la Seine-Maritime. Ils sont adhérents du réseau FARRE². Patrice a repris la ferme



Ferme Lebas (Basse-Normandie).

familiale dès 1987, Sabine ne s'installant qu'en 2005. En 2009, ils ont accueilli Denis, un apprenti dont le rapport de BTS portait sur « comment mieux rentabiliser l'exploitation pour embaucher ». Denis est désormais salarié. L'exploitation d'une centaine d'hectares génère ainsi 3 équivalents temps-plein. Le site présente

l'originalité d'accueillir sur le même corps de ferme l'activité du frère de Patrice, installé de son côté en transformation fromagère de lait de chèvre. Ainsi, là où le père de Patrice avait un seul salarié (2 ETP³), les deux EARL développent près de 6 ETP. L'exploitation de Patrice et Sabine est de type polyculture élevage. Ils cultivent du blé, de la betterave sucrière, du lin et un peu de colza. Depuis peu ils ont développé la culture de féverole pour

¹ Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

² FARRE – Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement (www.farre.org).

³ Equivalent Temps Plein

parvenir à leur objectif d'autonomie alimentaire. Le lin est transformé par la coopérative Terre de Lin, non loin de là, et les betteraves sont collectées par l'industrie sucrière du territoire. Les surplus de quotas de betterave sont valorisés dans l'alimentation du troupeau, qui est complétée entre autres avec un peu de soja, seule importation de la ration animale. L'allaitement est assuré par l'élevage de Blondes d'Aquitaine. L'engraissement ne constitue qu'une activité complémentaire. Plus récemment, Sabine a monté un élevage de poules pondeuses et de poulet de chair pour son installation. Cette nouvelle activité est valorisée sur les marchés ou par vente directe et bénéficiera bientôt d'un nouveau local de vente construit sur la ferme autour de l'activité fromagère.

Une préoccupation partagée : la recherche de qualité de vie et d'efficience

Nos interlocuteurs témoignent de leur souhait de développer un outil de production viable et durable, pour en vivre aujourd'hui mais aussi pouvoir le « transmettre » à l'avenir. Patrice Faucon souligne sa recherche de valeur ajoutée, en l'occurrence de marge nette pour l'exploitant, plus que de volume de production, bien que son métier soit de « produire pour nourrir les hommes ». Cet objectif de valeur ajoutée converge avec celui d'autonomie alimentaire et non « pas d'autarcie ». C'est pourquoi Patrice et Sabine Faucon ont mené une étude sur la ressource fourragère valorisable dans l'activité bovine, avec l'appui de la Chambre d'agriculture.

Alexandre Lebas préférerait se concentrer sur l'activité laitière, parce que « 36 métiers, c'est 36 soucis ». Sylvie souligne aussi leur recherche de qualité de vie, qui se compte notamment en temps libre pour accompagner les enfants dans leurs activités, mais aussi prendre une semaine de vacances dans

l'année, contrairement à ce qui s'est passé dans les quatre premières qui ont suivi l'installation. Cet objectif est d'ailleurs un élément qui freine leur entrain vis-à-vis de la vente à la ferme, surtout auprès de ceux qui ne sont « pas du pays » et n'ont pas conscience de leur rythme de vie. Quant au circuit des Amap, Alexandre ne le voit pas comme une fin en soi, mais bien une façon de militer pour une agriculture paysanne, mais sans envisager que cela supplante un marché voué à représenter, selon lui, le débouché majoritaire.

Un métier de gestionnaire dans l'exploitation, mais aussi dans le territoire

Leur métier, ils en parlent comme d'une « gestion d'équilibres » : l'équilibre des rations alimentaires, des productions et des activités de l'exploitation. A travers cette vision, on perçoit d'ailleurs un certain pragmatisme face à la nature qui, à leurs dires, les différencie des « citadins » et probablement participe à une certaine

incompréhension vis-à-vis d'une image récréative de la campagne ou d'une approche anthropomorphique de l'environnement et de sa préservation. Sylvie Lanctuit s'en distingue et indique sa confrontation quotidienne à « la vie et la mort », leur interrogation permanente sur le « comment ça marche » ou le « comment on a fait ça ». Patrice et Sabine Faucon sont mesurés vis-à-vis des approches de « bilan carbone » qui, s'ils sont utiles, ne livrent qu'une vision partielle des problématiques environnementales.

Néanmoins, ils s'engagent dans des démarches d'amélioration. Et cette dynamique d'amélioration apparaît comme une caractéristique commune, chacun ayant conscience que le confrère fait avec ce qu'il a entre les mains...

Sur leur exploitation de Crasville, Patrice et



Ferme Faucon (Haute-Normandie).

Sabine Faucon ont testé « FarmStar » pour optimiser la consommation d'engrais, mais sont plus réticents avec l'outil dès que les paramètres sont standardisés. Ils ont réalisé un diagnostic Planète, qui fait un bilan des émissions de carbone sur l'exploitation mais ne traduit que partiellement la complémentarité des activités d'élevage et de culture. Chacun d'eux cite le « bon sens paysan », qui visiblement transcende le modèle de production.

Le pays n'est pas qu'un mot dans leurs propos. Alexandre et Sylvie livrent leurs surplus de plaquettes de chauffage pour alimenter la chaudière au bois du groupe scolaire de Sainte-Honorine-la-Guillaume. Les agriculteurs de ce « pays » se sont d'ailleurs organisés en CUMA pour broyer les résidus de haie. Quand ils évoquent la fin d'activité à venir sur l'exploitation voisine, Alexandre et Sylvie pèsent les pour et les contre entre améliorer le système de production, augmenter la charge de travail, mais aussi laisser la possibilité à un nouvel agriculteur de s'installer, parce qu'indirectement ça participe aussi au maintien du groupe scolaire sur la commune.

Patrice, maire de Crasville-la-Rocquefort, parle des hêtres qui entourent son exploitation avec une dimension patrimoniale pour son exploitation mais aussi pour le cadre de vie. Dans ses fonctions départementales, il défend les centaines d'emplois locaux générés par l'agriculture et les coopératives (Terre de Lin, Lunor) dont il souhaite que les politiques régionales aient conscience dans leurs réflexions sur le soutien à la vente directe. En 2010, il vient de lancer quatre « comités territoriaux » sur le département pour traiter de sujets transversaux, à une échelle pertinente. Ce ne sont pas des commissions, parce qu'il s'agit d'y construire ensemble des projets hybrides et innovants entre des mondes professionnels qui ne se connaissaient que peu jusqu'à présent. Visiblement, si cette rencontre n'est pas naturelle, des synergies sont possibles (restauration collective, par exemple).

Bien loin d'une comparaison entre deux modèles de production, nous trouvons chez nos interlocuteurs une convergence de posture qui, si elle n'est pas à généraliser, mérite d'être soulignée. Etre agriculteur dans ces exploitations, c'est évidemment maintenir une

qualité de vie, garantir un revenu, mais aussi être gestionnaire. Or, nous observons dans leurs propos que, quelque soit le modèle, ils sont confrontés à une tension entre cette gestion et les valeurs, marchandes ou non, qu'elles génèrent dans l'exploitation, au sein des filières et sur le territoire. ■

Le lièvre, la perdrix et la gestion du vivant

Par Thibaut Caillère, chargé de mission de Sol et Civilisation

Rencontre sur l'exploitation de Philippe Lacaisse à La Rue Saint Pierre, en Seine Maritime, en présence d'Eric Coquatrix et Michel Ledru, président de Sol et Civilisation.

Au début des années 2000, après de nombreuses réunions et démarches, une majorité de chasseurs d'une zone comprise entre l'agglomération de Rouen, la vallée de Cailly et les bords du Pays de Bray crée un groupement d'intérêt cynégétique (GIC) avec le soutien de la fédération départementale des chasseurs de Seine Maritime. A cette époque, force est de constater que quelques pratiques ternissaient l'image de la chasse, ce qui avait incité Michel Ledru à créer un GIC, appelé GIC des Mares aux Loups, dénomination due à deux lieux-dits sur le territoire. Ce statut permet, en effet, d'aller plus loin dans la régulation de la chasse du petit gibier, en particulier le lièvre et la perdrix grise. Alors que le cadre réglementaire détermine les dates de chasse, en général entre fin septembre et début décembre pour le petit gibier, le GIC permet de gérer des attributions de chasse (droits à tirer) à l'échelle du territoire, validées par arrêté préfectoral. Cette responsabilité implique de mettre en place des actions de comptage pour estimer les effectifs des populations. Or, les populations de perdrix grise sont fragilisées sur le territoire. On retrouve, d'ailleurs, ce diagnostic à l'échelle du département, dans le schéma départemental de gestion cynégétique, instauré par la loi chasse de juillet 2000 et prochainement renouvelé en Seine-Maritime. Les chasseurs du GIC des Mares aux Loups souhaitent donc améliorer la situation.

C'est dans ce contexte que Philippe Lacaisse, chasseur, agriculteur, adjoint au maire sur la

commune de La Rue Saint Pierre et président du GIC depuis 2005, a installé une haie cynégétique. Dix-neuf essences longent sur près de 550 m l'un des chemins ruraux qui traversent son exploitation. Il nous rappelle l'intérêt de cette haie dans le cycle de vie de la perdrix : abri pour l'hiver, zone de reproduction, milieu protecteur contre les prédateurs (buses et busards). Cette année il a ainsi observé 4 à 5 couples sur ce secteur de l'exploitation. C'est d'autant plus satisfaisant qu'en 2008 les chasseurs du GIC des Mares aux Loups ont décidé de ne pas chasser la perdrix, en raison de la faiblesse de la population due à des mauvaises conditions de reproduction (orages importants au moment de l'éclosion).



Perdrix grises dans un champ de lin en bordure d'une bande enherbée.
Crédit photos : Dominique GEST (www.dgestim.fr)

Philippe Lacaisse ne limite pas l'intérêt d'une telle organisation à la seule préservation des populations du gibier. C'est aussi l'occasion de créer de nouveaux liens sur le territoire, et peut-être de faire changer le regard des non-chasseurs, ou, en tout cas, de mieux se comprendre. En effet, cela revient beaucoup dans son discours : il n'a

pas planté cette haie pour sa rentabilité économique, mais « par souci de l'environnement et de la biodiversité ». Afin de préparer les comptages printaniers, le GIC organise donc des réunions ouvertes aux associations de randonneurs et promeneurs. La satisfaction de notre hôte est de constater que ces dernières représentent parfois près de 30% des présents. Au-delà de l'exercice de communication, ces réunions sont aussi l'occasion de monter de concert les sorties de comptage. Concrètement, ces opérations montrent, *in fine*, que les chasseurs ont une connaissance du territoire qu'ils peuvent transmettre à des promeneurs

en demande (observation du petit gibier, compréhension de la gestion du territoire). Cela justifie certainement la sensibilité implicite de Philippe Lacaille à l'entretien des chemins ruraux, qu'il fait « tondre » par le cantonnier pour le confort des promeneurs, des cavaliers et des VTTistes.

Une population de perdrix grise fragile, pour des raisons multiples

10 ans après la création du GIC des Mares aux Loups, Eric Coquatrix, coordinateur technique à la FC76¹, souligne l'importance, encore trop méconnue, de l'apport des chasseurs dans la gestion de ces équilibres naturels. C'est d'autant plus vrai pour le « petit » gibier (lièvre, perdrix), plus sensible à la qualité du territoire

que le « grand » gibier (chevreuil, sanglier), qui se déplace davantage et subit peu voire pas la prédation naturelle. Ils sont près de 15 000 chasseurs en Seine-Maritime, et 20% d'entre eux sont aussi agriculteurs, ce qui facilite la mise en place des aménagements cynégétiques sur les exploitations. Néanmoins, Philippe Lacaille note que l'intensification des charges de travail en agriculture diminue la disponibilité des exploitants sur ce genre de projet et plus largement vis-à-vis de l'activité de chasse.

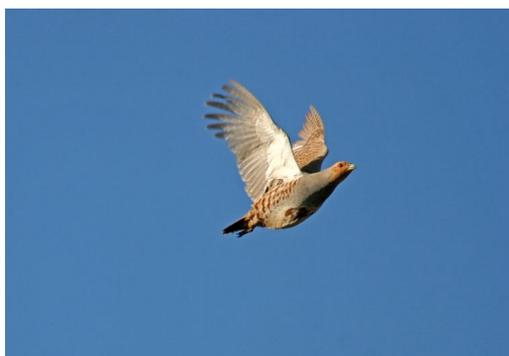
Tous deux s'accordent à dire que l'incompréhension entre les chasseurs et le grand public persiste, en particulier vis-à-vis du monde de la protection de la nature. La protection des buses et busards en est l'exemple : ce sont des espèces protégées qui, pour ces gestionnaires locaux, nécessiteraient pourtant une régulation, compte tenu de leur effet de prédation, car les populations de perdrix sont très fragiles. Outre les rapaces, la population de renards augmente, en Seine-Maritime comme ailleurs en France, entre autres du fait de « la diminution du nombre de chasseurs » (seul prédateur) et de « l'adaptation des renards à la vie moderne », comme le rappelle Michel Ledru. « Ceux-ci ont largement compensé la disparition des poulaillers en se nourrissant

dans les poubelles des zones périurbaines, même en ville tout simplement. » Eric Coquatrix précise qu'en Seine-Maritime on évalue à « près de 50% le taux de perte sur les poules adultes en période de reproduction liée à la prédation (renard, fouine, rapaces) ». Ces chiffres rejoignent des observations en cours depuis mars 2010 sur un territoire-pilote du département, conduites dans le cadre du programme national PeGASE² de la fédération des chasseurs sur la mortalité des perdrix.

D'autres facteurs de pression interviennent : le machinisme agricole, en particulier la fauche des prairies, mais aussi la mortalité sur les voies publiques. Bien sûr, la qualité de l'agriculture joue aussi sur le cycle de vie de la perdrix. Eric Coquatrix cite notamment l'agrandissement

des parcelles, qui limite l'effet de lisière, zone privilégiée de reproduction. En effet, la perdrix se reproduit en bordure et non pas au milieu de la parcelle. Face à ce constat, la fédération de chasse propose des diagnostics d'exploitation pour les agriculteurs volontaires. Cet outil permet de cartographier la ressource effectivement utile au développement de la perdrix et par suite de formuler des préconisations techniques. Ce genre d'outil a depuis révélé l'avantage des buissons sur bande enherbée par rapport à la haie cynégétique. Michel Ledru témoigne de cette évolution du territoire, de plus en plus aménagé par une alternance de zones de monoproduction alors qu'« il faudrait plutôt viser des parcelles de 15 hectares maximum et plutôt en longueur ».

Outre la taille des parcelles et l'effet de lisière, la façon de travailler le sol a son importance, parce que celui-ci constitue un abri pour le petit gibier et une ressource pour la nutrition. C'est pour ces raisons que Philippe Lacaille a installé des postes d'agrainage au pied de la haie. Effectivement, l'évolution des pratiques agricoles laisse moins de grains et d'herbes au sol qu'il y a 50 ans, mais aujourd'hui encore l'agriculteur qu'il est reste soucieux de ces équilibres. Il a donc semé de la moutarde



Coq perdrix en vol.

Crédit photos : Dominique GEST (www.dgestim.fr)

¹ FC76, fédération départementale des chasseurs de Seine-Maritime.

² PeGASE – Perdrix Grise, Agriculture : un Système à Expliciter

en inter-culture, pour couvrir le sol l'hiver dernier. En aparté, le coordinateur de la fédération lui glisse qu'au-delà de la couverture du sol il faut aussi être attentif à la densité du couvert si l'on veut que le gibier puisse circuler dans les parcelles.

De fil en aiguille, la perdrix émerge comme un indicateur, voire un intégrateur de la qualité globale du territoire. La qualité de son cycle de vie apparaît comme la résultante de multiples dimensions : la ressource en aliments (insectes, graines, eau), les prédateurs, l'agriculture, la compétition entre espèces, le climat de l'année (orage, température), l'attention portée par les acteurs et leur volonté de prendre en charge ensemble ces équilibres. Eric Coquatrix rappelle, d'ailleurs, que de nombreuses conditions doivent être remplies pour que la perdrix puisse continuer à exister dans nos campagnes et qu'en conséquence l'enjeu est de « réussir à mettre en place une approche coordonnée sur le territoire ».

D'autres initiatives mises en œuvre...

A travers leurs propos on repère différents niveaux d'initiatives. En 2010, le GIC des Mares aux Loups n'a pas réalisé toutes ses attributions pour préserver le pool de perdrix. A l'échelle du département, la fédération de chasse vient d'inaugurer 50 km de pistes thématiques, accessibles aux différents types de randonnée. L'une d'entre elles est dédiée à la présentation de l'habitat de la perdrix et des actions de préservation. Ces circuits sont relayés par un site Internet³ pour « faire découvrir ces initiatives positives qui participent au développement local, pour mettre en valeur la gestion du petit gibier » et ainsi valoriser tant le monde de la chasse que le monde agricole. Ces journées portes-ouvertes constituent d'ailleurs « un temps de convivialité, qui permet aussi d'être mieux compris ». Eric Coquatrix nous livre un propos explicite sur le sujet : « Nous, chasseurs, on ne peut pas être gestionnaires sans les autres... ».

Cela rejoint la convention nationale Agrifaune, co-signée par l'Oncfs⁴, la Fnc⁵, l'Apca⁶ et la Fnsea⁷, qui a pour objectif de « maintenir la biodiversité tout en maintenant la gestion des milieux ». En Seine-Maritime, ce programme a convergé avec l'enjeu d'érosion des sols, une problématique forte sur le département. C'est ainsi qu'avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, l'Oncfs et le Conseil

général, des diagnostics d'exploitation peuvent être conduits et proposés aux exploitants.

En prospective, un temps mitigé, mais des éclaircies

Eric Coquatrix est plutôt confiant quant à la qualité des populations de grand gibier et de lièvre d'ici 5 à 10 ans. En revanche, il est « plus sceptique pour la perdrix. Parce que si l'on a soupçonné le rôle des produits phytosanitaires sur l'évolution des populations, rien n'est encore démontré. Et la prédation naturelle reste forte ». Or, pour nos interlocuteurs, la protection des rapaces se traduit par un arrêt des comptages. Et ils affirment que « si compter n'est pas préserver, on ne peut pas gérer sans compter. »

Quelques éléments les laissent davantage optimistes. Selon eux, l'introduction des 3% d'éléments topographiques dans les politiques agricoles à venir devraient jouer un rôle favorable pour la mise en place d'aménagements cynégétiques, que l'agriculteur pourra comptabiliser dans ces surfaces. Enfin, bien que fragilisés, les gestionnaires que sont les chasseurs ne sont pas voués à disparaître, car, comme le dit Philippe Lacaille, « on est chasseur de père en fils ».

Selon Michel Ledru, l'enjeu est avant tout d'« apprendre à composer ». Il nous semble aussi que ces initiatives et ces échanges augurent de la possibilité d'une rencontre positive entre les agriculteurs, les chasseurs et la société autour d'une gestion du vivant créatrice de valeur. ■

³ Site Internet Les pistes vertes : www.lespistesvertes.com

⁴ Oncfs, Office national de la chasse et de la faune sauvage

⁵ Fnc, Fédération nationale des chasseurs

⁶ Apca, Association permanente des chambres d'agriculture

⁷ Fnsea, Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

L'énergie renouvelable au cœur du développement d'un territoire rural, l'exemple du Mené

par Truong-Giang Pham, chargé de mission de Sol et Civilisation

Suite aux Assises de 2007, lors desquelles Dominique Rocaboy et Jacky Aignel nous ont présenté les projets portés par les acteurs de leur territoire, nous avons souhaité revenir sur ces initiatives et faire le point des avancées. Cet article cherche à dégager les différentes innovations dont les acteurs ont fait preuve pour mener à bien ces projets. Ces innovations sont au cœur du projet de territoire et sont révélatrices d'un territoire vivant et ouvert.

Situé au centre du triangle formé par les axes Rennes-Brest, Saint-Brieuc-Vannes et Rennes-Quimper, le territoire du Mené a une superficie de 163,2 km², soit 50% plus étendue que la ville de Paris, pour une population de 6 309 habitants. Le Mené est un territoire rural caractérisé par le poids prépondérant de l'activité agricole et un habitat très dispersé. Dans les années 60, les transformations agricoles et le vieillissement de la population ont entraîné le territoire dans un cercle vicieux : déprise agricole, pertes de population et d'actifs, moindre attractivité.

Face à cette situation, les élus et citoyens du territoire ont cherché à inverser la tendance et tenté de promouvoir leur territoire à travers des projets dont la portée et le cadre transcendent les filières et les compétences établies. Il s'agissait de faire émerger les projets dont peuvent s'emparer l'ensemble des acteurs du territoire pour construire un avenir commun. Ces projets se sont lentement montés au fil des 40 dernières années, notamment dans les secteurs culturel et économique. Ce temps a aussi permis aux habitants de s'emparer des problématiques du territoire et de s'y investir. Le territoire est ainsi passé par de nombreuses étapes pour maintenant s'inscrire dans une logique de développement durable et d'équilibre énergétique.



Mené (2010).

Trois projets, une vision commune du territoire

La maîtrise des principaux enjeux du territoire est nécessaire avant tout projet d'envergure ; ainsi, un état des lieux révèle de véritables atouts : un taux de chômage très faible, une force associative révélatrice du lien social durablement tissé entre

les habitants, une économie qui peut compter sur de puissants appuis industriels, un environnement préservé et une ressource naturelle renouvelable importante. Cependant, les faiblesses demeurent nombreuses : mono-activité agricole, une seule industrie pourvoyeuse d'emploi (agro-alimentaire), offres d'emploi peu diversifiées et peu qualifiées, forte pression environnementale. À partir de ces éléments, une vision prospective de quelques responsables du territoire a permis de dégager quelques orientations stratégiques qui pourraient s'appuyer sur les atouts en gommant, lorsqu'il est possible, les désavantages. La démarche consiste à s'appuyer sur les ressources existant localement, à tenter de permettre au plus grand nombre de s'assembler autour de projets porteurs et de diversifier les ressources économiques du territoire. Ainsi, c'est dans la recherche de solutions territoriales que les acteurs du Mené ont mûri le projet d'un territoire 100% énergies renouvelables à partir de ressources locales.

À partir de cette idée, ils ont voulu valoriser les ressources locales en remplaçant l'ensemble de la consommation énergétique territoriale par un approvisionnement dont la matière première est 100% locale. Quatre grands projets se sont montés au fil des années 2000 et voient actuellement le jour.

De nouvelles valorisations agricoles

La région se trouve confrontée depuis de nombreuses années à d'importants excédents structurels en azote d'origine animale. Face aux inquiétudes légitimes de la société et devant l'impérieuse nécessité d'agir efficacement, les acteurs agricoles ont entrepris dès 1999 une

réflexion stratégique sur la valorisation énergétique des déchets d'élevages et des intrants de l'agriculture. Il se trouve, en effet, que parallèlement aux déjections animales le territoire importe une quantité importante d'énergie, notamment sous forme de carburant.

Deux projets ont ainsi été montés. Le premier concerne la mise en place d'une huilerie pour produire du carburant aux tracteurs des agriculteurs. Ainsi, ce sont 65 agriculteurs qui participent au projet en mettant à disposition 500 hectares de colza. Le deuxième projet est nommé Géotexia et concerne également les agriculteurs, mais dépasse le cadre de la filière puisqu'il propose une énergie renouvelable à l'ensemble de la collectivité. Le projet Géotexia a débuté bien longtemps avant les travaux qui ont commencé en mai 2009. Ce projet consiste à collecter 35 000 tonnes de lisier, 40 000 tonnes de boues industrielles pour produire de l'électricité et 9 500 tonnes d'engrais exportable pour l'agriculture d'autres régions agricoles.

Le projet Géotexia s'appuie sur un partenariat large composé d'agriculteurs (regroupés autour de la CUMA), d'investisseurs et de la Caisse des dépôts et consignations. Au total, le projet s'élève à 14 millions d'euros et devrait bénéficier à l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Cette création nette de richesse économiquement mesurable n'est pour autant pas l'unique valeur ajoutée du projet. En effet, il permet de s'appuyer sur les réseaux locaux, et aux différents acteurs de partager des objectifs et des bénéfices autour de compétences éprouvées.

Les chaudières bois énergie

Une des premières ressources de ce territoire bocager est le bois (fonds de vallées, haies). Pionniers au Mené, les agriculteurs ont installé 8 chaudières entre 2004 et 2006. De cette phase test des techniques disponibles, il a fallu parallèlement chercher à assurer l'approvisionnement, notamment en plantant des haies avant de lancer en octobre 2008 les chaudières collectives de Gouray et de St Gouëno, ce qui représente environ 5 000 m² de surfaces chauffées.

Dans le prolongement de l'action, les acteurs ont parallèlement mis en chantier deux plate-formes de bois énergie. Celles-ci deviendront la base logistique pour sécuriser le flux d'apport pour production d'énergie.

Les deux prochaines années seront nécessaires afin de connecter ces offres collectives aux réseaux des particuliers. Cette connexion fera l'objet d'une étude préalable de la faisabilité pour quatre petites communes : Plessala, Langourla, Saint Gilles du Mené et Saint-Jacut-du-Mené.

« L'éolien participatif »

Au départ, une intuition partagée, celle d'un territoire qui capte mal l'investissement privé en matière d'énergie renouvelable et qui mobilise insuffisamment l'épargne locale.

Ainsi, en 2007 les acteurs du territoire, dont les agriculteurs, ont créé un club d'investisseurs du Mené pour les énergies solidaires (CIMES). Ce club a, l'année suivante, constitué le noyau d'une société d'investissement éolien appelée CITEOL. L'année 2009 a vu le dépôt du permis de construire du premier parc éolien des Landes du Mené, mais également la création d'un autre consortium pour développer de nouveaux projets (CIGALES). Les années 2010 et 2011 verront naître de nouvelles Zones de Développement Eolien (ZDE).

Chacune des sociétés mobilise des centaines d'investisseurs locaux (2 000€ à 10 000€ par investisseur). Ces investisseurs sont les habitants, les particuliers, les entreprises locales qui recevront dans les années futures les dividendes de leurs activités. Ainsi, le projet devrait aider le territoire à conserver les épargnes locales et de capter une partie des investissements directs en matière d'énergie renouvelable, et pourrait permettre aux habitants de bénéficier d'un revenu complémentaire dans une zone où le revenu moyen par habitant est parmi les plus faibles de Bretagne.

Ainsi, l'ensemble de ces projets tournés vers la valorisation des ressources naturelles permet de pallier en partie les traditionnelles difficultés de développement économique du territoire. Par ailleurs, ces projets construisent également une solide attractivité, car ils proposent des formes innovantes de dialogue et d'échange entre les acteurs du territoire pour répondre aux enjeux que devront relever l'ensemble des territoires français, à savoir le développement durable et une économie différenciée et plurielle. ■

L'Etat, le marché, la communauté : comment améliorer la gestion de l'eau ?

par Didier Christin, ingénieur agronome et doctorant à Sol et Civilisation

Didier Christin conduit depuis 2008 une thèse sur l'implication active des acteurs dans la gestion de l'eau. Sol et Civilisation a souhaité accueillir ce projet qui étudie les problématiques de gouvernance territoriale portées par l'association. A la lumière de ses travaux¹, Didier Christin nous prépare quelques références sur les modalités d'une gestion rénovée de l'eau dans les territoires.

Ces dernières décennies, deux grandes approches ont très largement dominé les politiques de l'eau : le marché et l'Etat. Pour les tenants de la première approche, la privatisation des ressources en eau devrait permettre une gestion durable de celles-ci, du fait des vertus attribuées au « marché », de la régulation attendue de celui-ci par adéquation entre les offres et les demandes en eau. Pour les tenants de la seconde approche, l'appropriation par la puissance publique des ressources en eau allait assurer – par la définition et la mise en place de normes, de règles, de lois, de techniques aussi, s'appliquant à tous et en tout lieu – une gestion durable de l'eau.

Quelle place pour la « société » dans les politiques issues de ces deux grandes approches ? Elle est marginale. Pour le dire de façon schématique, dans le premier cas, c'est le propriétaire qui agit en tant qu'individu. Le marché doit

susciter, *in fine*, un comportement vertueux de chacun et une bonne intégration des multiples actions individuelles. Dans le cas de l'Etat, c'est la collectivité qui définit et met en œuvre (ou délègue) les actions de gestion de l'eau. Le rôle attendu du citoyen est de contribuer financièrement à ces politiques et de se conformer aux règles et aux normes définies par ailleurs.

Plus récemment, plusieurs constats ont conduit à l'inflexion de ces politiques publiques. D'une part, dans les faits, ces deux approches se sont montrées insatisfaisantes du point de vue d'une

réelle gestion durable des milieux aquatiques, c'est-à-dire d'une gestion permettant tout à la fois : 1) la préservation sur le long terme d'écosystèmes fragiles ; 2) l'accès de tous à l'eau dans des conditions satisfaisantes ; 3) le développement des activités liées à l'eau. Le comportement des « acteurs rationnels » du marché, comme celui des « citoyens », s'est révélé bien plus erratique que prévu. D'autre part, des travaux théoriques menés en particulier par Elinor Ostrom² – la récente prix Nobel d'économie – et ses équipes ont permis de montrer que la question de l'appropriation, publique ou privée, de la ressource en eau

n'était en rien le paramètre déterminant pour une gestion durable de celle-ci. Plus que cela, ces travaux ont montré que des communautés d'acteurs pouvaient, en dehors des règles du marché ou de celles de l'Etat, gérer de façon équilibrée l'eau sur

le très long terme. Comme éléments au cœur de cette gestion, ces travaux mettent en particulier l'accent sur la confiance, la réciprocité, la capacité des acteurs à définir, mettre en œuvre et faire évoluer eux-mêmes les règles de gestion adaptées. Dès lors, le principe de favoriser au travers des politiques publiques la mise en place des dispositifs de gestion permettant d'associer les habitants des territoires à la gestion de l'eau s'est peu à peu



Fotolia ©

¹ Voir également son article dans le Cahier n° 3 " Territoire et Développement durable, un couple en devenir ? "

² Elinor Ostrom, Social Capital: a fad or fundamental concept ? in Social capital: a multifaceted perspective, p.172-214, 1999

imposé. Dans les communautés traditionnelles comme dans ces nouvelles politiques publiques, la place de la société dans la gestion de l'eau, non plus périphérique, est ici centrale.

Le marché, l'Etat et la communauté, trois approches et trois modalités de gestion qui reposent sur et génèrent des systèmes de valeurs préférentiels : le progrès technique et la concurrence, par exemple, la justice et l'égalité, la confiance et la tradition. Ces modes de gestion et ces systèmes de valeurs ont leurs atouts, mais révèlent aussi de graves lacunes. Le marché peine à préserver sur le long terme les ressources naturelles, tend à produire des sociétés inégalitaires et individualistes. L'Etat freine la responsabilisation des acteurs, leur autonomie, et s'avère également peu efficace en terme de préservation des milieux aquatiques. Les communautés interdisent l'accès à une ressource vitale comme l'eau à toute personne non reconnue comme membre, leur gestion des ressources naturelles repose sur la surveillance de chacun par tous, elles pénalisent l'innovation.

Comment dépasser les lacunes de chaque mode de gestion pris isolément et des systèmes de valeurs préférentiels sur lesquels ils s'appuient ? Dans un de ses articles³, Elinor Ostrom compare l'efficacité de plus de 150 réseaux d'irrigation au Népal. Son travail la conduit à constater que : 1) les réseaux d'irrigation les moins efficaces sont ceux qui, bien que traditionnels à l'origine, ont été modernisés techniquement et pour lesquels la gestion locale, assurée par les agriculteurs jusque là, a été déstructurée ; 2) les réseaux à efficacité moyenne sont les plus traditionnels, c'est-à-dire ceux qui sont gérés par les agriculteurs mais avec des moyens techniques faibles ; 3) les réseaux les plus efficaces sont ceux qui ont pu combiner à la fois modernisation du réseau hydraulique physique (par intervention d'experts, gouvernementaux ou non) et gestion par les agriculteurs.

Au regard de ces travaux, il apparaît qu'une gestion durable de l'eau et des milieux aquatiques passe par une capacité à développer des modes de gestion reposant sur et permettant de générer des valeurs de tous ordres : marchandes, mais aussi écologiques, institutionnelles, culturelles, morales, spirituelles. Les récentes politiques publiques de l'eau, qui s'appuient sur la participation du public et la gestion par bassin versant, tentent d'emprunter,

souvent très imparfaitement, cette voie délicate. Cependant, une importante question demeure : là où le marché et l'Etat sont forts, comme sous nos latitudes, la gestion communautaire tend à être réduite à la portion congrue. Rien n'est moins évident dès lors de la préserver, la renforcer, voire la faire ré-émerger. Contribuer à faire ré-émerger la gestion en commun, à la conjuguer avec les autres modes de gestion aujourd'hui dominants que sont l'Etat et le marché devient un enjeu majeur tant pour le devenir des milieux aquatiques que pour celui de nos sociétés, étant donnée l'importance de valeurs telles que la confiance qu'elle contribue à générer, valeurs qui tendent sinon à s'étioler. Mais rien n'est moins évident que de réussir ce pari. Cela passe par la mise en œuvre de processus adéquats sécurisés. Pour notre part, nous participons à concevoir et mettre en œuvre des interventions qui vont dans ce sens, basées sur un corpus de concepts, méthodes et outils lié à « l'approche patrimoniale », interventions présentées, pour certaines, dans des articles de précédentes lettres de Sol et Civilisation⁴. ■

³ Social capital : a fad or a fundamental concept ? (1999)

⁴ Voir Lettres Sol et Civilisation n° 6 (août 1997) et n° 30 (mars 2006)



Gestion du vivant et Création de valeur, un projet de recherche-intervention...

En intitulant ce projet gestion du vivant et création de valeur, Sol et Civilisation a souhaité s'inscrire dans la lignée des réflexions qu'elle porte depuis ses origines sur la ruralité comme une source d'équilibre et d'innovation pour la société dans son ensemble, mais aussi dans la continuité des travaux plus récents qu'elle a pu développer aux côtés d'acteurs des territoires ruraux.

Ces travaux ont notamment souligné que la durabilité de l'agriculture relevait d'un jeu à quatre dimensions : la qualité des produits et de l'environnement, la viabilité économique des exploitations, la valorisation sociale du métier d'agriculteur, la vitalité des territoires ruraux¹. D'autres collaborations ont montré que ces approches pouvaient être source d'inspiration pour repenser plus globalement le développement durable des territoires. Les explorations sur le terrain ont ainsi confirmé la nécessité de prendre en charge tout un bouquet de qualités qui touchent à la nature, aux ressources naturelles, à l'aménagement du territoire, mais aussi au revenu et à la reconnaissance des gestionnaires traditionnels, en particulier les agriculteurs. Les récentes conversations avec des acteurs de la chasse et du monde agricole semblent également aller dans ce sens. Il apparaît ainsi qu'aucune dimension ne prédomine sur l'autre et que l'enjeu consiste à mieux prendre en charge ce bouquet, ou, pour le dire autrement, savoir gérer ensemble les qualités du vivant.

Ce mouvement d'ensemble n'est pourtant pas naturel, mais il est possible. Il nous semble même que ces changements présagent de la création de nouvelles valeurs, marchandes et non marchandes comme en témoignent les territoires du Mené ou du GIC des Mares aux Loups : épargne, investissement, revenus, mais aussi confian-

ce, innovation, biodiversité, etc. Il reste que nombre de ces problèmes se jouent à des niveaux multiples, impliquent un grand nombre d'acteurs, plus dispersés et différemment organisés. C'est pourquoi, si les enjeux d'innovation sont technologiques, ils sont aussi stratégiques, aux niveaux local, territorial, national et probablement international.

Pour avancer sur ces questions, nous souhaitons cheminer avec ces acteurs dans une démarche de recherche-intervention, pour innover dans la prise de ce type de situation où le territoire émerge comme une opportunité pour reconfigurer l'engagement face au vivant et en faire la source de nouvelles valeurs, ou de valeurs réactualisées : la gestion de la qualité de l'eau, la co-construction d'une agriculture à haute valeur ajoutée, la gouvernance d'un dessein touristique de territoire, le développement d'une écologie territoriale stratégique, etc. Voilà quelques sujets qui, s'ils ne sont pas tous confirmés, constituent néanmoins des pistes de travail dans différents territoires français, avec des partenaires agricoles et coopératifs, des organismes territoriaux, des institutions. Si nous nous appuyons sur les acquis méthodologiques qu'a croisés Sol et Civilisation, il nous semble que l'enjeu est avant tout d'élaborer avec ces acteurs les conditions de leur changement. Nous proposons également d'être un cadre de reformulation des problématiques vécues à travers des rencontres, des temps d'échange, une mise en réseau, mais aussi l'accompagnement de démarches de capitalisation ou de retour d'expérience.

Pour plus de renseignements : **Thibaut Caillère**
Association Sol et Civilisation
5, rue Joseph et Marie Hackin
76016 PARIS
Tél : 01 44 31 16 61 – Fax : 01 44 31 16 74
Courriel : thibaut.caillere@soletcivilisation.fr

Evènement

La biodiversité : place de l'agriculture entre nature et culture

Le 4 novembre 2010, soirée d'échange et de débat en collaboration avec FARRE Mayenne et l'association Nature et Paysages

Avec l'intervention de **Raphaël Larrère**, sociologue, directeur de recherches à l'INRA, spécialisé dans l'éthique environnementale.

Table ronde : « Biodiversité : quelle modalité de gestion pour les acteurs du territoire ? ».

Clôture par **Paul Pautrel**, président de l'association Nature et Paysages

► La soirée de débat aura lieu à Château-Gontier (53).

Renseignements : 01 44 31 16 61 ou soletcivilisation@soletcivilisation.fr



Mayenne (53).

Parutions

Publication du Rapport d'Activités de Sol et Civilisation

Le Rapport d'Activités de Sol et Civilisation pour l'année 2009 vient de paraître. Il fait une rétrospective du travail que Sol et Civilisation a effectué aux côtés de ses partenaires.

Ce rapport sera mis à disposition sur le site Internet de l'Association (www.soletcivilisation.fr) en format PDF.

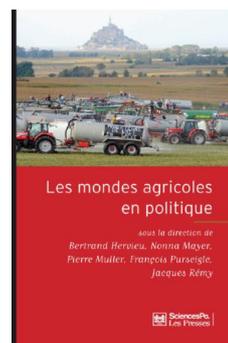


Les mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole

Bertrand Hervieu, Nonna Mayer, Pierre Muller, François Purseigle, Jacques Rémy (dir.)

Comment les mondes agricoles, multiples, contrastés et enchevêtrés, font-ils face aux défis ? Leur manière spécifique d'agir en politique, leur rapport complexe à la modernité et à la tradition, au marché et à l'État, sont au cœur de cet ouvrage, publié aux Presses de SciencesPo. Il montre notamment qu'agriculteurs et agricultrices, bien que minoritaires au sein de la population, sont bien organisés pour défendre leurs intérêts, aussi bien à Paris qu'à Bruxelles.

Sortie le 8 juillet 2010. Contact : presses@sciences-po.fr



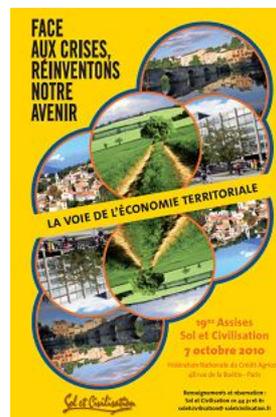
Les 19^{es} Assises de Sol et Civilisation

Jeudi 7 octobre 2010 à la FNCA, Paris

Face aux crises, réinventons notre avenir

La voie de l'économie territoriale

Entre l'économie globalisée et les économies alternatives, il y a probablement une troisième voie, celle de l'économie territoriale, qui saurait conjuguer proximité et ouverture, souci du local et performance des filières. Cette économie repose sur une mise en synergie des acteurs locaux, de leurs activités et la valorisation des ressources endogènes, matérielles et immatérielles. Des produits du terroir à l'économie du lien, en passant par le développement local, cette économie n'est pas nouvelle, mais elle se réinvente chaque jour et se montre créative et innovante. Face à la mondialisation qui s'accélère, face aux enjeux du développement durable qui nous interpellent, n'est-elle pas à encourager davantage ? Ne préfigure-t-elle pas l'économie durable que chacun cherche ?



9 h 00 Ouverture par **Michel Ledru**, président de Sol & Civilisation

9 h 30 Exposé de cadrage

FACE AUX CRISES, RETROUVER DES STRATÉGIES TERRITORIALES DE DÉVELOPPEMENT

Bernard Pequeur, professeur à l'Université Joseph Fourier à Grenoble, directeur du département Territoires, préside un groupe de travail pour l'exercice de prospective de la DATAR « Territoires 2040 ».

10 h 00 Expériences et initiatives

LE TERRITOIRE, CREUSET D'UNE NOUVELLE ÉCONOMIE

- **Charles Perraud**, ancien président de l'association nationale des sites remarquables du goût et fondateur de la coopérative « Les Salines de Guérande »
- **Béatrice Barras**, Scop Ardelaine (Ardèche)
- **Grégory Lannou**, coordinateur du Club d'écologie industrielle de l'Aube

11 h 30 Échanges avec la salle

- Buffet -

14 h 00 Table-ronde

LE TERRITOIRE POUR CRÉER ENSEMBLE DE NOUVELLES VALEURS

- **Jean-François Draperi**, maître de conférence, directeur du Centre d'économie sociale Travail et Société au CNAM
- **Christian Harbulot**, directeur de l'École de guerre économique
- **Manfred Mack**, consultant en stratégie
- **Jean Viard**, sociologue

16 h 00 Clôture par **Jean-Marie Sander**, président du Crédit Agricole (sous réserve)

Animation par **Dominique Viel**, chef de la mission de contrôle Écologie et Développement Durable au Ministère des Finances, administratrice de Sol et Civilisation.

Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA)

48, rue de la Boétie – 75008 Paris

Frais de participation : 35 € (déjeuner et Actes inclus)

Informations : 01 44 31 16 61 ou soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Sol et Civilisation

5, rue Joseph et Marie Hackin – 75116 PARIS

Tél. 33 (0)1 44 31 16 61

Fax 33 (0)1 44 31 16 74

E-mail : soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Directeur de publication : Michel LEDRU

Rédacteur en chef : Guillaume DHERISSARD

Coordinateur : Truong-Giang PHAM

Lecture et maquette : Prisca ARDJOMAND COUTURIER

La Lettre de Sol et Civilisation est tirée à 4 000 exemplaires
Imprimerie L'ARTÉSIENNE – 62802 LIÉVIN